

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	67 (1928)
Heft:	32
Artikel:	Chez nous : flottez, drapeaux ! : réflexions d'un Lausannois à propos de la décoration de la ville : [1ère partie]
Autor:	G.-A.B.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-221986

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



FLOTTEZ DRAPEAUX !

Réflexions d'un Lausannois à propos de la décoration de la ville.

A une fête fédérale de chant est terminée. Les derniers accords se sont évanouis. Les arcs de triomphe sont démolis, les guirlandes fanées ont disparu, drapeaux et oriflammes ont été roulés et remisés.

Nous venons de vivre une dizaine de jours dans une ville fort bien décorée, où chacun avait apporté joyeusement sa collaboration, petite ou grande, et où l'ensemble fut extrêmement réussi et apprécié par nos hôtes. Pendant que cette vision multicolore est encore dans nos yeux, essayons de formuler quelques impressions d'ordre général et quelques réflexions sur des points particuliers.

Avez-vous jamais songé que nous Suisses, nous sommes dans des conditions presque uniques quant aux moyens d'orner nos rues pour nos fêtes fédérales ? Elles résultent de la riche variété de nos diverses bannières cantonales, se mariant à celles, justement honorées, de notre drapeau fédéral. Dans les pays voisins, la décoration est beaucoup plus uniforme et partant monotone, même si le drapeau national comporte trois couleurs. Tous les drapeaux qui ornent les monuments publics comme les maisons particulières, ou les mât dressés sur les places et dans les rues sont rouge-blanc-bleu, s'il s'agit des contrées d'outrelac ou d'outre-Jura, rouge-blanc-vert, si c'est en Italie, rouge-blanc-noir, si c'est en Allemagne et ainsi de suite. Tandis qu'en Suisse, nos vingt-deux bannières cantonales apportent tour à tour le rouge, le bleu, le vert, le blanc, l'or et le noir dans un grand nombre de combinaisons et la juxtaposition des divers drapeaux donne un très heureux mariage de couleurs, une symphonie qui chante agréablement aux yeux. Cinq fois c'est le rouge et le blanc ; trois fois : le bleu et le blanc ; deux fois le vert et le blanc, — le noir et le jaune, — le bleu, le blanc et le noir, — le noir et le blanc ; une fois : le rouge et le jaune, — le rouge, le jaune et le noir, — le rouge et le noir, — le rouge et le bleu, — le vert, le rouge et le blanc, — le vert, le blanc et le jaune.

C'est cette riche variété de couleurs qui rend nos rues si gaies quand elles sont parées pour une fête. On l'a souvent remarqué, ce sont alors les rues les plus étroites, celles des quartiers anciens, dont la décoration est la plus gracieuse et la plus réussie ; elles s'y prêtent mieux que les trop larges artères où l'on ne peut guère songer à poser des guirlandes ou des drapeaux d'un côté à l'autre de la chaussée.

Cette bigarrure dans nos bannières est aussi le brillant symbole de notre Etat fédératif et constitue ainsi tout à la fois une fête pour les yeux et une fête pour l'esprit pour quiconque sait lire ce langage spécial. Ici c'est le rappel de l'emblème caractéristique de telle ancienne maison sei-

gneuriale ou de l'appartenance à quelque pouvoir ecclésiastique, ou le titre de ville impériale, là c'est le souvenir des légendes antiques ou celui des luttes de l'époque héroïque, puis voici l'image des grèves blanches gagnées pour l'habitation et la culture au bord des lacs bleus, ailleurs encore le vert, couleur d'espérance et de liberté, vient apporter une note nouvelle aux Etats datant de l'aube des temps modernes.

Ainsi toute l'histoire suisse est évoquée devant nous, flottant dans les plis de nos vingt-deux drapeaux et puis, les dominant tous, dans ceux de notre bannière à croix blanche, « Das weisse Kreuz im roten Felde », dont la simple vue nous émeut et nous fait vibrer. Nous tenons à dire bien haut notre gratitude à tous ceux qui nous ont, une fois encore, procuré la joie de voir notre cité gracieusement parée, accueillante pour nos Confédérés : autorités cantonales et municipales, direction des postes, sociétés et groupes de quartiers, commerçants et particuliers, chacun y est allé avec entraîn et grand fut le plaisir des yeux et du cœur.

Est-ce à dire que tout ait été parfait dans cette décoration ? Ce serait exagéré de le prétendre. M'est-il permis de consigner ici quelques remarques. Si nous nous décidons à les formuler après coup, ce n'est point dans un sort d'esprit de critique, mais dans le désir d'apporter quelques suggestions pour faire mieux encore à prochaine occasion. Ce sera pour nos après-venants si ce n'est pour nous-mêmes. Maintenant que drapeaux, draperies et écussons ont été remplacés dans les réserves de nos maisons, nos quelques réflexions ne risquent plus de désigner ceux qui se trouveraient en cause et de les peiner, ce que nous désirons éviter.

Croix fédérale. — Rappelons que pour qu'elle soit de belles proportions, il faut non pas la composer de cinq carrés, mais avoir soin que les rectangles qui composent les bras de la croix soient d'un sixième plus longs que larges. Le champ du drapeau doit en outre être suffisamment grand pour que les extrémités des bras ne soient pas trop proches du bord du drapeau. L'excès contraire, c'est-à-dire une croix minuscule posée dans un vaste champ n'est pas plus agréable à l'œil. Nous déconseillons d'entourer le drapeau fédéral si beau dans sa sobriété de bordures flamboyantes rouges et blanches, qui sont superflues et d'un mauvais effet, d'autant plus que le raccord des bandes flamboyantes aux angles du drapeau est difficile et souvent fort mal exécuté. A ce propos disons aussi qu'il vaut mieux ne pas encadrer les écussons cantonaux d'une bordure de couleur, qui risque de heurter les couleurs de l'écusson lui-même ; en cas de nécessité absolue, qu'on donne à cette bordure quelque teinte neutre et non héraldique, un gris par exemple.

(à suivre)

G.-A. B.

Amitiés féminines. — Oui, nous étions très intimes l'année dernière et nous avions convenu que cela nous serait très profitable si chacune de nous avouait à l'autre ses propres défauts !

— Ah ! Et comme ça a-t-il marché ?

— Ça fait un an que nous ne nous sommes pas parlé !

Un fat. — Et vous, très cher, comment vous chauffez-vous ?

— Oh ! bien simpl... je brûle mes lettres d'amour.



Patois des environs d'Orbe.

LO TRU (PRESSOIR) A DJAN POTTU

D JAN POTTU dâi on hommo commin on n'in vâi pou. L'étai molaisi, pottu, bordon, jamai containt et adé mau veri ; l'avâi adé otie à reciliamâ, à ronna et à mormotto. C'étai on pou hommo et on originâu commin n'in n'avâi pas dou deso la vouthâ dai cieux, à cin que desâi lo villio syndiquo que l'avâi bin cognu et le dzin ne compregniont pas comin d'au dianstro sa fenna, la poûra Djudion, avâi pu vivrè quarante-dou z'ans avoué ci pour osi.

Djan Pottu n'avâi min dè tru et, comin bin dâi z'autrè dzin, trollivè veneindzè et bliesson âo tru dè comouna. Ma ci dianstro dè Pottu n'avâi jamè prau serra et recopa et c'etâi adâ na via d'au mellion d'au diablio po lâi fère remouâ cè trolliès. On coup, l'avâi serrâ d'au bliesson ; cè bougrou de Pottu avâi recopa sat iadzo et n'étai pa onco conteint ; pas moyan dè lâi fère debarassi lo tru. Lo tsripifou volliâie à tota force recopa onco iadzo, tant bin que l'a falliu allâ queri la syndiquo por lai fère einlevâ sa trollia. Djan Pottu étai furieu, s'étai insurta avoué lo syndiquo et s'ein est pou manquâ que l'ai fot-tèyâ na brocha. Ye boélâvè que restavè omintè na brinta dè mauda dein sa tschaffa quan bin l'étai asse sètse qu'on mouè d'ettallè dein on gue-lata.

Pottu étai bin tant ein colère que sè djurâ d'avâi on tru à lhî et tsi lhî, iô porrâi serrâ et recopâ à sa fantasi.

Lo mimo dzo Djan Pottu s'imbarqua por Rolle, iô lâi avâi dein sè tein na fondèrî dè tru et l'atseta on visse, onne ècauvra, avoué duè clließert, onna àcoila et on petit person ein fè; comminda tsi on tayau dè pierre on sitzo et on audzo ein granit et tsi on tsapouè on grand pess-on, dâi z'ivrogne, dâi lan et dâi trabasiè et on tor ein tsâno, na granta palantse et dou palant-sos ein frâno. Houit dzo aprî, lo tru nâovo étai montâ et pret à servî, justo por le venindzè.

Por la premire trollia tot allâ prau bin que Pottu n'avâi pa tro pottâ. Quand l'uron recopâ sat iadzo et serra à fon dè train, lo valet à Pottu lai dese :

— L'è prau serrâ dimse, père, on pau remouâ cllia trollia.

— Vau-tou tè caisi, tsancro de tsripifou. Faut recopâ onco on cou et sè depatsi, boèle Pottu. Lâi a oncora omintè na seille de vin din cllia tschaffa !

Lo tru fu relèvâ et reserrâ à fon. Po fèrè lo derrâi quâ l'etion houit z'hommo que bussâvon tant que poivon âi dou palantson. Hardi ! hardi ! criâve Pottu on l'ai est et noutrè coo sè crampounâvon, sè crampounâvon... Tot per on coup, à l'avi que l'avion fini lo quâ, rrriiiiii !!!! on où na pètaie comin sur coup de canon. C'étai lo tru que vegnai dè chauta. La coirda s'étai rontia, la palantse avâi ètâ rolli contrè lo mouret d'onna fooce épouïanta pu l'étai tschaite que ba. L'écou-